



Assemblée générale

Distr. générale
27 mars 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 140 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du budget	6
A. Département des opérations de maintien de la paix	9
B. Cabinet du Secrétaire général.	19
C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU.	21
D. Bureau des services de contrôle interne	22
E. Bureau des affaires juridiques	25
F. Département de l'information	27
G. Département de la gestion	29
H. Département de la sûreté et de la sécurité.	36
III. Activités du Service de formation et d'évaluation	38
IV. Modifications à apporter au financement des ressources approuvées du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les exercices allant du 1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008	40
V. Mesures que l'Assemblée générale devra prendre	42



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Postes	110 171,2	113 072,5	(2 901,3)	(2,6)
Objets de dépense autres que les postes	78 846,2	64 623,9	14 222,3	18,3
Montant brut	189 071,4	177 696,4	11 322,0	6,0
Recettes provenant des contributions du personnel	18 186,1	18 239,5	(53,4)	(2,9)
Montant net	170 885,3	159 460,9	11 434,4	6,6

^a Tel qu'approuvé dans les résolutions 60/283, 61/244, 61/246 et 61/250 A de l'Assemblée générale.

Ressources humaines : occupation des postes^a

Catégorie	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	525	476	8,9
Agents des services généraux et catégories apparentées	297	283	4,5

^a Compte tenu des 32 postes (25 postes d'administrateur et 7 postes d'agent des services généraux) créés par l'Assemblée générale au titre du compte d'appui dans ses résolutions 61/244 et 61/246 du 22 décembre 2006.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et des effectifs prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

Abréviations

BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
BINUSIL	Bureau des Nations Unies en Sierra Leone
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)
BUNUTIL	Bureau des Nations Unies au Timor-Leste
EONIA	Taux interbancaire européen
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINUNEP	Mission des Nations Unies au Népal
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MUAS	Mission de l'Union africaine au Soudan
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNOSEK	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo
UNTOP	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan

I. Introduction

1. Au cours de la période à l'examen, le Département des opérations de maintien de la paix a poursuivi activement, en étroite collaboration avec le Département de la gestion et les autres départements et bureaux du Secrétariat de l'ONU, le programme de réforme du Secrétaire général visant à renforcer l'aptitude de l'Organisation à fournir l'appui nécessaire aux opérations de maintien de la paix, comme il est dit dans l'annexe I à la lettre datée du 15 février 2007 que le Secrétaire général a adressée à la Présidente de l'Assemblée générale (A/61/749) et dans le rapport détaillé du Secrétaire général, paru à une date ultérieure, sur le renforcement de la capacité de l'Organisation dans le domaine des opérations de paix (A/61/858 et Corr.1 et Add.1 et Add.1/Corr.1 et Add.2). Les propositions de réforme consistaient en une série de mesures, à savoir : la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix et la création du Département de l'appui aux missions, rendues nécessaires par le nombre et l'envergure des missions sur le terrain; l'attribution au nouveau département d'une partie des fonctions et des ressources du Département des opérations de maintien de la paix, conformément à la proposition visant à assurer une répartition rationnelle des rôles et des responsabilités entre le nouveau département et le Département de la gestion; la création de nouvelles capacités, nécessitée par la complexité accrue des mandats des missions sur le terrain; et le renforcement significatif des capacités de direction et d'encadrement et des capacités opérationnelles, indispensable pour répondre à la forte augmentation des demandes de maintien de la paix.

2. Afin d'appuyer le programme de réforme du Secrétaire général, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de la gestion et les autres départements et bureaux qui sont financés par le compte d'appui ont dû déployer d'importants efforts pour présenter à l'Assemblée générale des propositions qui lui permettent de prendre des décisions en toute connaissance de cause. L'adoption par l'Assemblée, le 29 juin 2007, de sa résolution 61/279 a marqué un tournant dans le renforcement de la capacité de l'Organisation de gérer des opérations de maintien de la paix et de leur fournir l'appui nécessaire.

3. L'élaboration des propositions de réforme du Secrétaire général et les décisions relatives aux opérations de maintien de la paix que le Conseil de sécurité a prises pendant l'exercice considéré (voir par. 4 et 5 ci-après) ont rendu nécessaire de modifier l'ordre de priorité des activités du Département des opérations de maintien de la paix qui sont financées par prélèvement sur les ressources du compte d'appui que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 60/268 du 30 juin 2006. Elles expliquent en partie les écarts entre les dépenses financées par le compte d'appui en 2006/07 et le budget approuvé pour ce même exercice.

4. Pendant l'exercice considéré, les missions de maintien de la paix en cours étaient au nombre de 17, dont deux (l'ONUST et l'UNMOGIP) étaient financées par prélèvement sur le budget ordinaire. Le Conseil de sécurité a apporté des modifications importantes aux mandats d'opérations de maintien de la paix existantes : il a augmenté les effectifs militaires et policiers de la MONUC, de la MINUSTAH et de l'ONUCI et réduit à nouveau ceux de la MINUEE. Il a également élargi le mandat de la MINUS, qu'il a autorisée à appuyer l'opération des Nations Unies prévue au Darfour en déployant les dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). L'opération prévue au Darfour a été créée ultérieurement le 31 juillet 2007 par sa résolution 1769 (2007), sous le nom d'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). De plus, au cours de la période à l'examen, le Conseil a prié le

Secrétaire général de déployer une mission préparatoire des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine de façon à pouvoir continuer à se préparer à prendre une décision quant à une éventuelle présence multidimensionnelle des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine, qu'il a ensuite autorisée dans sa résolution 1778 (2007) du 25 septembre 2007 et à laquelle il a donné le nom de Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). À cet égard, d'importants efforts ont été nécessaires pour planifier, notamment sur le plan logistique, les opérations exceptionnellement complexes que sont la MINUAD et la MINURCAT, qui sont déployées presque au cœur du continent africain et sur un terrain inhospitalier et dont les chaînes d'approvisionnement s'étendent sur de longues distances.

5. Le mandat de l'ONUB a expiré le 31 décembre 2006, sa liquidation administrative a été achevée le 30 juin 2007 et une mission de suivi, le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), a été créée par le Conseil de sécurité le 1^{er} janvier 2007, dans sa résolution 1719 (2006) du 25 octobre 2006.

6. Le Département des opérations de maintien de la paix a continué à dispenser une gamme complète de services d'appui administratifs et logistiques, non seulement aux opérations de maintien de la paix, mais aussi à 13 missions politiques spéciales, dont la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP), créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1740 (2007) du 23 janvier 2007. Il a également assuré la direction de quatre missions (le BINUB, la MANUA, le BINUSIL et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo). Le budget global des opérations de maintien de la paix s'est accru, passant de 5 milliards de dollars en 2005/06 à 5,4 milliards de dollars au cours de l'exercice 2006/07. Le volume des activités de maintien de la paix a eu une incidence sur celui des services d'appui fournis par tous les départements du Siège.

7. Les effectifs militaires et autres déployés dans les missions ont également augmenté. L'effectif militaire a été de 72 600 hommes au maximum, contre 63 100 en 2005/06, et le nombre maximal de policiers des Nations Unies, y compris ceux des unités de police constituées, a été d'environ 9 400, contre 7 500 en 2005/06. En revanche, le nombre d'observateurs militaires est demeuré environ le même en 2005/06 qu'en 2006/07 (2 600 personnes). Globalement, ces tendances ont eu pour effet de porter à un maximum de quelque 80 700 personnes les effectifs policiers et militaires déployés en 2006/07, soit une augmentation de 10 % environ par rapport aux effectifs de 73 400 personnes enregistrés en 2005/06. L'effectif civil déployé dans les missions de maintien de la paix a augmenté sensiblement, passant de plus de 13 200 personnes en 2005/06 à un maximum de 18 900 personnes en 2006/07, soit une augmentation de 30 %. De plus, le Département des opérations de maintien de la paix a fourni un appui administratif à quelque 2 900 civils des missions politiques et de consolidation de la paix, chiffre en augmentation de quelque 17 % par rapport à l'exercice 2005/06, durant lequel le Département avait fourni un appui administratif à environ 2 400 personnes.

8. Le Secrétariat a continué d'accroître son efficacité en matière de gestion des opérations de maintien de la paix. Les résultats de ses travaux et de ceux des autres départements en la matière sont présentés dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats contenus dans le présent rapport, qui mettent en regard les résultats effectifs des bureaux et départements concernés et ceux prévus dans le budget du compte d'appui pour l'exercice 2006/07 (A/60/727). Ces cadres indiquent également l'étendue des progrès réalisés par rapport aux réalisations escomptées, en comparant

les indicateurs effectifs de succès aux indicateurs prévus. Des renseignements sur les produits prévus et ceux effectivement exécutés sont fournis dans un additif au présent rapport.

9. Dans le présent rapport, le Secrétariat a continué de s'efforcer de rendre les cadres plus concrets, plus simples et plus aisés à consulter. Dans tous les cas où des ressources ont dû être réaffectées en raison de priorités imprévues, des efforts particuliers ont été faits pour expliquer les écarts entre les produits effectifs du budget approuvé et les produits prévus (A/60/727).

II. Exécution du budget

10. Dans sa résolution 60/268 du 30 juin 2006, l'Assemblée générale a décidé de maintenir, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, le mécanisme de financement du compte d'appui et elle a approuvé l'inscription au compte d'appui d'un montant de 183 187 000 dollars pour le même exercice. Par la suite, dans ses résolutions 60/283 du 7 juillet 2006, 61/244, 61/246 et 61/250 A du 22 décembre 2006, elle a approuvé l'inscription de ressources supplémentaires au compte d'appui, d'un montant total de 5 830 400 dollars. Les explications concernant l'exécution du budget soutenues dans le présent rapport se rapportent donc à la totalité du montant de 189 017 400 dollars dont l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui pour la période à l'examen.

11. Sur les 189 017 400 dollars de crédits approuvés pour l'exercice 2006/07, 177 695 400 dollars ont été dépensés durant l'exercice et 11 322 000 dollars sont donc restés inutilisés.

12. Ce solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les dépenses engagées ont été inférieures aux dépenses prévues en ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes (personnel temporaire (autre que pour les réunions), voyages et informatique) et que le montant des économies ainsi réalisées a été réduit en partie par des dépenses supplémentaires aux rubriques Postes, Transmission et Services médicaux.

13. Le solde inutilisé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) La transformation en postes, par l'Assemblée générale, en vertu de sa résolution 61/246 relative à la réforme des achats, de 20 postes de temporaire du Département de la gestion (Division des achats : 1 D-1, 1 P-5, 7 P-4, 5 P-3 et 3 postes d'agent des services généraux) à laquelle s'ajoute le fait que les autres postes de temporaire approuvés ont été pourvus avec retard. De plus, des problèmes liés à la passation des marchés ayant retardé l'exécution des projets pilotes de gestion du contenu organisationnel et de gestion de la relation client à la Division de l'informatique, le recrutement à titre temporaire de techniciens et du personnel des projets a dû être différé;

b) Un taux de vacance de postes de temporaire plus élevé que prévu au Bureau des services de contrôle interne, dû aux retards apportés au remplacement de fonctionnaires qui ont démissionné ou ont été promus, à la difficulté à remplacer le personnel des missions en raison de la pénibilité des conditions d'emploi sur le terrain et au fait que les postes des classes inférieures sont pourvus;

c) Des retards de recrutement et le fait que certaines dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) ont été imputées sur les crédits ouverts au titre de postes, actuellement vacants;

d) La transformation en postes, par l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/246, de quatre affectations provisoires au Département des affaires juridiques (2 P-5, 1 P-4 et 1 agent des services généraux).

14. Le solde inutilisé à la rubrique Voyages s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

a) Réaménagement des priorités du programme de voyages du Département des opérations de maintien de la paix, nécessité par la participation de membres du personnel essentiel de tous ses bureaux à l'élaboration des propositions du Secrétaire général visant à renforcer l'aptitude de l'Organisation à gérer les opérations de paix et à leur fournir l'appui nécessaire; non-utilisation de crédits prévus au titre des frais de voyage, due au retard apporté par la Division de la police au recrutement du personnel de la future force de police permanente, ainsi qu'à la participation du personnel de la Division au déploiement de la police des Nations Unies auprès de la MINUS (au titre des dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé à l'opération au Darfour et des préparatifs de la mission prévue en République centrafricaine et au Tchad); élargissement de la FINUL et réaménagement consécutif des priorités des plans de voyage de la Division militaire;

b) Poursuite du regroupement des deux programmes de formation de la Division de l'audit interne en un seul et report du séminaire organisé par la Division des investigations à l'intention des enquêteurs résidents compte tenu de la présentation à l'Assemblée générale d'un rapport sur le renforcement des investigations concernant la restructuration de la Division.

15. À la rubrique Informatique, les économies réalisées sont dues principalement au retard survenu dans l'acquisition du système de gestion des rations, nécessaire au déploiement des missions de maintien de la paix, au report consécutif, au Département des opérations de maintien de la paix, de l'acquisition des logiciels, licences et services d'appui informatique connexes et à la mise en service en janvier 2007 du logiciel budgétaire intégré à la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Département de la gestion, due à la nécessité de réévaluer certaines des ressources nécessaires en raison de problèmes juridiques concernant le fournisseur précédemment sélectionné.

16. Le solde non utilisé à la rubrique Objets de dépense autres que les postes a été réduit partiellement en raison de l'augmentation des dépenses aux rubriques Postes, Transmissions et Services médicaux, due essentiellement : a) à la transformation en postes de postes de temporaire au Département de la gestion et au Bureau des affaires juridiques (voir al. a) et d) du paragraphe 13 ci-dessus) et au financement des dépenses liées à l'assurance maladie après la cessation de service des fonctionnaires retraités du Département de la gestion; b) aux dépenses supplémentaires au titre des communications par réseaux commerciaux engagées au Département des opérations de maintien de la paix, résultant de l'intensification substantielle de ces communications entre le Département et les missions sur le terrain et de l'augmentation de leurs tarifs; c) à l'acquisition par la Division des services médicaux du Bureau de la gestion des ressources humaines de matériel de

radiologie, qui ne pouvait attendre vu que le matériel de la Division était vieux de plus de 20 ans.

Tableau 1

Exécution du budget : récapitulation par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	110 171,2	113 072,5	(2 901,3)	(2,6)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	31 634,6	23 309,6	8 325,0	26,3
Consultants	4 665,9	3 827,0	838,9	18,0
Voyages	11 201,3	9 742,4	1 458,9	13,0
Installations et infrastructures	14 441,1	13 875,7	565,4	3,9
Transmissions	1 597,5	1 706,1	(108,6)	(6,8)
Informatique	12 572,3	9 578,1	2 994,2	23,8
Services médicaux	102,1	511,1	(409,0)	(400,6)
Fournitures, services et matériel divers	2 631,3	2 073,9	557,4	21,2
Total partiel (catégorie II)	78 846,2	64 623,9	14 222,3	18,3
Total brut (catégories I et II)	189 017,4	177 696,4	11 322,0	6,0
III. Recettes provenant des contributions du personnel	18 186,1	18 239,5	(53,4)	(0,3)
Total net (catégories I à III)	170 885,3	159 456,9	11 434,4	6,6

Tableau 2

Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	2 716,0
Recettes diverses ou accessoires	116,0
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 569,0
Reports de la période précédente	(2 642,0)
Total	1 759,0

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis, l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Montant	Dépenses	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
111 635,6	103 977,8	617	574

I. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents et des policiers seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives aux questions concernant le maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Les travaux du Département des opérations de maintien de la paix sont jugés positivement par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix dans son rapport et le Comité spécial et la Quatrième Commission de l'Assemblée générale approuvent les recommandations du Secrétaire général, en particulier celles concernant la réforme des cinq priorités stratégiques : le personnel, la doctrine, les partenariats, les ressources et l'organisation.

Indicateurs de succès effectifs

Dans son rapport de 2007, le Comité spécial a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur l'application de ses recommandations. Les États Membres se sont dits satisfaits des travaux concernant l'établissement d'un document qui énoncerait la doctrine fondamentale. De nombreuses délégations se sont félicitées de la création de la force de police permanente, qu'ils ont suggéré d'élargir rapidement. Le Comité spécial a félicité le Département des opérations de maintien de la paix des efforts qu'il déployait dans les domaines de la gestion des informations et des échanges d'informations. Il a noté avec satisfaction que le Département et les missions de maintien de la paix avaient apporté une aide substantielle à la Commission de consolidation de la paix et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Il s'est félicité des progrès accomplis pour ce qui est de tirer les leçons des expériences passées en matière d'état de droit.

Dans son rapport, le Comité spécial a déclaré appuyer le programme « Opération de paix 2010 » et a noté qu'il y avait eu des progrès dans ses cinq domaines prioritaires. De même, lors des consultations qu'elle a tenues en 2007 au sujet du maintien de la paix, la Quatrième Commission a déclaré appuyer les propositions du Secrétaire général visant à renforcer l'aptitude de l'Organisation à gérer ses opérations de paix et à leur fournir l'appui nécessaire, ainsi que le programme Opération de paix 2010.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.*Indicateurs de succès prévus*

Dans le cadre d'une enquête à mener avant la Conférence des chefs de mission de 2007, 80 % des représentants spéciaux du Secrétaire général jugent « bonnes » la qualité et la ponctualité de l'appui fourni par le Département des opérations de maintien de la paix.

Toutes les missions de maintien de la paix établissent un plan d'application de leur mandat en se servant des directives révisées relatives à la préparation des missions intégrées.

5 000 membres du personnel des missions se servent fréquemment de la rubrique Politiques et procédures du nouveau site Web intranet du Département des opérations de maintien de la paix.

Indicateurs de succès effectifs

Une enquête sur l'ensemble des activités d'appui aux missions du Département a été menée en avril 2007 à l'occasion du programme de préparation des hauts responsables avant leur entrée en fonctions; 13 réponses complètes ont été reçues. Le taux de satisfaction le plus élevé a été de 78 % et le taux moyen de 71 %.

Les missions pratiquent déjà la planification intégrée dans une certaine mesure mais les directives révisées étaient encore en cours d'élaboration au 30 juin 2007. De nouveaux progrès seront faits à cet égard au cours de l'exercice budgétaire 2007/08.

Durant l'exercice budgétaire 2006/07, le site intranet des opérations de paix des Nations Unies a permis à ses utilisateurs d'accéder à une base de données à l'échelle du système sur les politiques et les pratiques à suivre; plus de 75 000 téléchargements ont été enregistrés.

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents et des policiers seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives aux questions concernant le maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.

Indicateurs de succès effectifs

Le Conseil de sécurité a adopté 6 recommandations concernant des modifications importantes à apporter à des opérations de maintien de la paix [MONUC, ONUCI, FINUL, MINUT (2 modifications)] et 1 recommandation concernant une mission politique spéciale (BINUB).

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Les délais fixés par le Conseil de sécurité et ses autres prescriptions relatives à la mise en place de nouvelles missions ou à la modification de missions existantes sont respectés.

Indicateurs de succès effectifs

La planification de 6 missions a été achevée conformément aux délais fixés par le Conseil et à ses autres prescriptions : FINUL (augmentation des effectifs et renforcement du mandat); MINUT (2) (création de la mission et déploiement d'une force de police constituée supplémentaire); MONUC (accroissement des effectifs militaires); MINUS (élargissement et déploiement au Darfour); BINUB (création d'un bureau intégré d'appui à la consolidation de la paix).

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Les opérations de maintien de la paix respectent les grandes étapes définies et prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions.

Déploiement de personnel de maintien de la paix (FINUL, MINUT); appui aux élections (MONUC, BINUB, MINUT, BINUSIL); facilitation de la création de structures institutionnelles provisoires (MINUK, MINUL, MINUSTAH, BINUB, BINUSIL, MINUT); facilitation du dialogue politique (MINUS, MINUSTAH, ONUCI, MONUC)

c) Bureau de l'appui aux missions

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Constitution d'un répertoire de modèles d'appui pouvant être reproduits dans diverses situations stratégiques

Objectif atteint.

- Maintien à six mois du délai moyen de traitement des demandes d'indemnisation au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception de la demande certifiée par la mission à son approbation par le Département des opérations de maintien de la paix (2003/04 : 12 mois; 2004/05 : 6 mois; 2005/06 : 6 mois; 2006/07 : 6 mois)
-

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Déploiement d'une mission pleinement fonctionnelle comptant jusqu'à 5 000 personnes dans un délai de 90 jours à compter de la date du mandat arrêté par le Conseil de sécurité

- Déploiement de contingents et de personnel de police et d'autres partenaires de maintien de la paix conformément au calendrier

Afin de renforcer rapidement la FINUL, plus de 5 000 personnes ont été déployées dans un délai de 90 jours à compter de la date du mandat arrêté par le Conseil de sécurité conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil, ainsi que 16 navires et un navire de ravitaillement et d'évacuation. Au total, 13 000 personnes ont été déployées conformément au calendrier fixé par le Conseil.

	En outre, 1 625 membres de la police des Nations Unies ont été déployés auprès de la MINUT pour aider à organiser les élections et 875 personnes ont été déployées auprès de l'ONUCI conformément au calendrier.
• Mise en place des dispositifs de transmission de la nouvelle mission dans les 24 heures suivant l'arrivée du matériel de transmission et du matériel informatique de la mission	Les dispositifs de transmission ont été mis en place à la MINUNEP dans les 24 heures qui ont suivi l'arrivée du matériel de la Mission.
• Plans d'appui aux missions nouvellement créées ou élargies, notamment au Darfour, conformément au déploiement des stocks stratégiques pour déploiement rapide	Les plans d'appui à la BINUB, au BINUSIL, à la MINUT, à la FINUL, à la MINUNEP et à l'ONUCI ont été établis conformément au déploiement des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Du matériel d'une valeur de 31 millions de dollars a été envoyé aux missions nouvellement créées ou élargies au cours de la période. L'appui aux opérations de la MINUS au Darfour a été fourni à l'aide des dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé financés par le budget de la MINUS (du matériel prélevé sur les stocks stratégiques pour déploiement rapide, d'une valeur de 23,6 millions de dollars, a été envoyé dans la région du Darfour).

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Renforcement des opérations sur le terrain grâce à des initiatives et actions donnant la priorité aux besoins des missions

- Réduction de 24 % à 20 % du taux moyen de vacance de postes pour le personnel civil recruté sur le plan international dans les missions en phase de démarrage, d'élargissement ou de liquidation, et à 15 % dans toutes les autres missions sur le terrain
- 80 % des véhicules neufs des missions couverts sont équipés du système électronique de gestion des véhicules.

Durant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2006, le taux moyen de vacance a été de 25 % et durant la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, de 28 %. Il a été plus élevé que prévu parce que le taux de renouvellement du personnel civil des missions recruté sur le plan international a été de 26 % pendant la période considérée et qu'il y a eu 1 236 nouveaux postes autorisés de personnel recruté sur le plan international en raison de la création de missions ou de l'élargissement de missions existantes, en particulier au cours de la seconde partie de l'exercice budgétaire.

Le système électronique de gestion des véhicules a été installé sur 87 % des véhicules neufs des missions.

d) Division militaire

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant aux questions militaires liées à la création de nouvelles missions ou aux modifications à apporter aux missions existantes.

Indicateurs de succès effectifs

Des avis militaires spécialisés ont été fournis dans 40 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité et lors de 44 débats du Conseil liés à la création d'opérations de maintien de la paix ou à la modification d'opérations existantes. Dans les résolutions qu'il a adoptées pendant la période à l'examen, le Conseil a autorisé l'élargissement du mandat de la FINUL et l'accroissement des effectifs de la MONUC.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'unités au niveau du déploiement rapide du système de forces et moyens en attente des Nations Unies, porté de 10 (estimation pour 2005/06) à 15 (2006/07) (objectif 2007/08 : 17)

Indicateurs de succès effectifs

Quatre États Membres se sont engagés à fournir 8 unités. Les consultations avec les pays pouvant fournir des contingents seront poursuivies.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

Indicateurs de succès prévus

50 % des observateurs militaires et des officiers d'état-major ont reçu, avant leur déploiement auprès de missions de maintien de la paix, l'intégralité de la formation dispensée par le Département des opérations de maintien de la paix ou une formation reconnue au plan national (objectif 2007/08 : 75 %).

Application de toutes les recommandations concernant les missions sur le terrain énoncées dans les rapports d'évaluation des composantes militaires ou des composantes police civile des missions de maintien de la paix

Indicateurs de succès effectifs

42 % des observateurs militaires et 52 % des officiers d'état-major ont reçu une formation avant d'être déployés (autre que celle qui leur est dispensée avant déploiement par les institutions nationales).

Toutes les recommandations concernant les missions ont été présentées sous forme de tableaux et soumises pour décision aux secteurs concernés et les progrès de leur application sont suivis de près. Trois rapports d'évaluation ont été achevés (UNFICYP, MONUG, MINUS) et toutes les recommandations approuvées concernant les missions sur le terrain ont été appliquées à 75 %.

e) Division de la police des Nations Unies

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions et ses rapports, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations se rapportant aux questions relatives à la police.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Les questions relatives à la police sont intégrées dans les mandats de la MINUT et de la MINUNEP.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Réduction du temps nécessaire pour le déploiement initial de personnel de police, de 90 jours en 2003/04 à 45 jours en 2004/05 et à 7 jours en 2005/06

Constitution d'une force de police permanente de 25 policiers, pouvant être intégralement déployée dans les 7 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité

Déploiement du personnel de la force de police permanente dès que le Conseil de sécurité donne un mandat à une mission

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Le personnel de la police des Nations Unies a été déployé dans un délai d'une semaine dans le cadre des dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé à la Mission de l'Union africaine au Darfour.

En raison de retards de recrutement, la force de police permanente ne disposait pas des effectifs nécessaires pour être opérationnelle (elle est devenue opérationnelle en 2007/08 et a été déployée auprès de la MINURCAT en novembre 2007).

En raison de retards de recrutement, la force de police permanente ne disposait pas des effectifs nécessaires pour être opérationnelle pendant la période considérée (elle est devenue opérationnelle en 2007/08 et a été déployée auprès de la MINURCAT en novembre 2007).

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Adoption par 9 missions (MINUSTAH, MINUK, MINUL, ONUCI, MONUC, ONUB, MINUS, UNFICYP et MONUG) de plans d'exécution de la partie de leur mandat concernant leur composante police

75 % des missions qui répondent à une enquête se déclarent très satisfaites du travail des policiers.

Indicateurs de succès effectifs

Adoption de ces plans compte tenu des cadres de budgétisation axée sur les résultats pour les composantes police des opérations de maintien de la paix, y compris des critères établis

Lors de leurs visites au Siège, les chefs de la police des Nations Unies et les Représentants spéciaux du Secrétaire général se sont déclarés satisfaits de l'appui et des conseils fournis par la Division de la police.

f) Service de la lutte antimines

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations du Secrétaire général relatives à la lutte antimines et aux restes explosifs de guerre lorsqu'il crée de nouvelles missions ou modifie les missions existantes.

Indicateurs de succès effectifs

Des recommandations explicites relatives à la lutte antimines figurent dans :

La résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité en date du 11 août 2006 concernant l'élargissement du mandat de la FINUL (communication à l'ONU des cartes des mines terrestres posées au Liban encore en la possession d'Israël), et la résolution 1706 (2008) du Conseil en date du 31 août 2006 concernant l'élargissement du mandat de la MINUS, qui visait à appuyer l'application des accords de paix pour le Darfour (« aider les parties aux accords, en coopération avec d'autres partenaires internationaux, dans le domaine de la lutte antimines, par des activités d'aide au déminage humanitaire, de conseil technique et de coordination et par des programmes de sensibilisation aux dangers des mines à l'intention de tous les secteurs de la société »).

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

Indicateurs de succès prévus

Déploiement de moyens de lutte antimines pour appuyer la mission, dans un délai de 14 jours à compter de l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité

Indicateurs de succès effectifs

Comme suite à l'activation du Cadre de planification de la lutte antimines et d'intervention rapide des Nations Unies pendant les événements survenus dans la zone de déploiement de la FINUL (juillet-août 2006), une capacité de coordination effective a été déployée dans les 24 heures, un concept d'opérations a été approuvé dans un délai de 8 jours et des capacités opérationnelles de lutte antimines ont été déployées dans les 20 jours qui ont suivi l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Signature des mémorandums d'accord et des amendements relatifs aux projets de lutte antimines dans un délai approprié à compter de la date où les besoins du projet sont recensés : 2005/06 : 60 jours; objectif pour 2006/07 : 45 jours; objectif pour 2007/08 : 35 jours

Indicateurs de succès effectifs

En moyenne, l'ONU a signé les mémorandums d'accord 28 jours après la date de démarrage des projets prévue et l'UNOPS les a contresignés 36 jours après cette date.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	402	369	7,8
Agents des services généraux et des catégories apparentées	215	206	6,6

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Variation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	85 191,0	82 727,1	2 463,9	2,8
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 916,8	3 814,5	1 102,3	22,4
Consultants	484,7	372,2	112,5	23,2
Voyages	7 658,8	6 669,2	989,6	12,9
Installations et infrastructures	1 202,3	922,8	279,5	23,2
Transmissions	1 092,5	1 338,6	(246,1)	(22,5)
Informatique	9 720,0	6 921,1	2 798,9	28,8
Services médicaux	2,1	—	2,1	100,0
Fournitures, services et matériels divers	1 367,4	1 212,3	155,1	11,3
Total partiel (catégorie II)	26 444,6	21 250,7	5 193,9	19,7
Total brut (catégories I et II)	111 635,6	103 977,8	7 657,8	6,9

4. Analyse des variations¹

Postes	<i>Variation</i>	
	2 463,9	2,8 %

17. La variation à cette rubrique s'explique par les taux de vacance actuels dans les catégories des administrateurs et des agents des services généraux et par des dépenses communes de personnel inférieures aux dépenses prévues, qui ont été compensés en partie par l'imputation de dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) sur les crédits ouverts au titre de postes vacants du Département des opérations de maintien de la paix.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 102,3	22,4 %

18. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par des retards dans le recrutement et par le fait que certaines dépenses ont été imputées sur des crédits ouverts au titre de postes actuellement vacants.

	<i>Variation</i>	
Consultants	112,5	23,2 %

19. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent principalement par : a) la non-utilisation des crédits ouverts pour les examens de la gestion par des experts extérieurs, due au fait que l'audit des structures de gestion du Département des opérations de maintien de la paix par le Bureau des services de contrôle interne n'est pas achevé et que les propositions du Secrétaire général tendant à renforcer l'aptitude de l'Organisation à gérer les opérations de maintien de la paix et à leur fournir l'appui nécessaire ne sont pas définitivement mises au point; et b) la conduite de deux seulement des évaluations, par des consultants extérieurs, des composantes militaires et la police des missions (celles concernant la MINUS et l'UNFICYP), au lieu des quatre qui étaient prévues.

	<i>Variation</i>	
Voyages	989,6	12,9 %

20. Les économies réalisées à cette rubrique tiennent principalement : a) à la révision du programme de voyages, à l'annulation de voyages des responsables du Département des opérations de maintien de la paix, due au fait qu'ils participent à l'élaboration des propositions concernant la restructuration du Département et à la création du Département de l'appui aux missions, que l'Assemblée générale a approuvée dans sa résolution 61/279; b) au réaménagement des priorités du programme de voyages de la Division militaire, consécutif à l'élargissement de mandat de la FINUL, et à l'annulation de visites avant déploiement dans les pays fournissant des contingents à d'autres missions de maintien de la paix et du voyage prévu pour évaluer les missions; et c) au réaménagement des priorités des plans de voyage de la Division de la police, dont le personnel a été associé à la planification et au déploiement des composantes police de la MINUS dans le cadre des dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé à l'opération au Darfour et à la mission prévue en République centrafricaine et au Tchad, ainsi qu'à la non-utilisation des crédits prévus pour les voyages du personnel de la force de police permanente, qui n'est devenue opérationnelle qu'en 2007/08 en raison de retards de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	279,5	23,2 %

21. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent principalement par la diminution des dépenses engagées pour modifier et rénover des locaux et pour acquérir du mobilier de bureau, du matériel et des articles de papeterie, due au fait que le personnel nouvellement recruté a été installé dans les bureaux existants, faute

d'avoir pu être installé dans d'autres bureaux. En outre, les dépenses qu'il a fallu engager pour accueillir le personnel de l'Équipe d'appui de l'Union africaine à Addis-Abeba n'ont pas eu à être imputées sur le compte d'appui.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(246,1)	(22,5 %)

22. Le dépassement des crédits à cette rubrique s'explique principalement par la forte augmentation des dépenses afférentes aux communications par réseaux commerciaux durant la période considérée, due à l'augmentation des tarifs par le fournisseur et à l'intensification des communications entre le Siège de l'Organisation et le terrain, consécutive à l'élargissement du mandat de la FINUL, aux modifications apportées au mandat de la MINUT et à la planification du déploiement de l'opération au Darfour.

	<i>Variation</i>	
Informatique	2 798,9	(28,8 %)

23. La réduction des dépenses à cette rubrique tient principalement aux retards intervenus dans l'achat du système de gestion des rations devant être mis en place dans les missions de maintien de la paix, qui ont entraîné le report de l'achat de logiciels, de licences et de services d'appui informatique.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	2,1	100,0 %

24. Les crédits destinés à financer l'achat des fournitures médicales nécessaires à la force de police permanente n'ont pas été utilisés vu que celle-ci n'est devenue opérationnelle que pendant l'exercice 2007/08.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	155,1	11,3 %

25. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent principalement par la non-utilisation des crédits prévus au titre de l'achat de matériel spécial et d'équipement de protection pour le personnel de la force de police permanente, qui n'est devenue opérationnelle qu'en 2007/08 en raison de retards de recrutement.

B. Cabinet du Secrétaire général

(En milliers de dollars des États-Unis; le budget court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Montant approuvé	Dépenses	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
923,1	852,3	5	5

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
100 % des rapports aux organes intergouvernementaux sont présentés dans les délais prévus. Tous les documents sont examinés et renvoyés dans un délai maximal de 4 jours (contre 5 en 2005/06).	43 % des rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale et 60 % des rapports au Conseil de sécurité ont été présentés dans les délais internes prévus. Tous les rapports ont été soumis pour examen à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité à temps, mais les délais internes n'ont pas toujours été respectés, pour des raisons indépendantes de la volonté du Cabinet, telles que la réception tardive des rapports des départements et des bureaux, due à la tenue de larges consultations internes.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Communication d'observations et de conseils au Département des opérations de maintien de la paix et aux missions dans un délai de 5 jours après la présentation des rapports du Secrétaire général sur les missions au Cabinet du Secrétaire général	Des observations et des conseils ont été communiqués en temps voulu au Département lors de l'examen des rapports présentés (dans un délai moyen de 2,5 jours ouvrables, contre 5 selon les prévisions).

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectifs autorisés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (en pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	8,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	5,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	880,0	822,7	57,3	6,5
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	22,6	1,4	21,2	93,8
Installations et infrastructures	2,5	–	2,5	100,0
Transmissions	12,0	22,0	(10,0)	(83,3)
Informatique	6,0	6,2	(0,2)	(3,3)
Total partiel (catégorie II)	43,1	29,6	13,5	31,3
Total brut	923,1	852,3	70,8	7,6

4. Analyse des variations¹

Postes	Variation	
	Montant	Pourcentage
	57,3	6,5 %

26. Les dépenses effectives à cette rubrique ont été inférieures aux dépenses prévues parce qu'un poste de haut fonctionnaire a été pourvu avec retard.

Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Variation	
	Montant	Pourcentage
	21,2	93,8 %

27. La variation à cette rubrique s'explique par la non-utilisation des crédits ouverts au titre du remplacement de fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité de longue durée. De plus, le personnel en place a pu faire face à la charge de travail pendant les périodes de pointe, ce qui fait que les ressources prévues pour recruter du personnel temporaire dans ce cas de figure n'ont pas été utilisées.

Installations et infrastructures	Variation	
	Montant	Pourcentage
	2,5	100,0 %

28. Les ressources prévues pour remplacer le mobilier et le matériel de bureau n'ont pas été dépensées vu que le mobilier et l'équipement actuels ont été utilisés et qu'aucun article de remplacement n'a été acheté au cours de la période considérée.

Transmissions	Variation	
	Montant	Pourcentage
	(10,0)	(83,3) %

29. Le dépassement de crédit 10 000 dollars s'explique par la mise à niveau des téléphones portables et des terminaux Blackberries.

C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

(En milliers de dollars des États-Unis)

Montants approuvés	Dépenses	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
347,6	265,1	2	1

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Toutes les affaires soumises au Bureau de l'Ombudsman sont examinées et font l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours.

267 affaires dont le Bureau a été saisi (soit 95 %) ont fait l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours à compter du premier contact avec le client.

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectifs autorisés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (en pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	—
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	— ^b	n.a.

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^b Le poste d'agent des services généraux a été pourvu en avril 2007.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	274,0	194,6	79,4	29,0
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Voyages	53,4	57,3	(3,9)	(7,3)
Installations et infrastructures	1,0	—	1,0	100,0
Transmissions	4,8	8,3	(3,5)	(72,9)
Informatique	2,4	1,9	0,5	20,8
Fournitures, services et matériels divers	12,0	2,9	9,1	75,8
Total partiel (catégorie II)	73,6	70,4	3,2	4,3
Total brut (catégories I et II)	347,6	265,1	82,6	23,7

4. Analyse des variations¹

	<i>Variation</i>	
Postes	79,4	29,0 %

30. La variation enregistrée à cette rubrique est imputable au retard intervenu dans le recrutement d'un assistant juridique (agents des services généraux) et à la diminution des dépenses de personnel effectives, par rapport aux coûts standard utilisés dans le budget.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructure	1,0	100 %

31. Les ressources prévues à cette rubrique n'ont pas été utilisées du fait de l'existence de stocks de fournitures de bureau.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(3,5)	(72,9 %)

32. L'augmentation des ressources à cette rubrique s'explique par le fait que les tarifs des communications par réseaux commerciaux ont été plus élevés que prévu.

	<i>Variation</i>	
Informatique	0,5	20,8 %

33. Le solde inutilisé à cette rubrique est dû à la diminution des dépenses effectives pour l'entretien du matériel existant.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	9,1	75,8 %

34. Le solde inutilisé, d'un montant de 9 100 dollars est principalement dû au report de la production de matériels d'information en attendant que l'Assemblée générale examine les propositions du Secrétaire général relatives à la réforme de l'administration de la justice.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
20 115,6	17 138,2	—	—

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

25 % de toutes les recommandations formulées dans les rapports de la Division du contrôle, de l'évaluation et du Conseil de gestion sont appliquées dans les 12 mois qui suivent leur publication.

48 % des recommandations formulées par la Division des investigations sont appliquées (70 % des recommandations acceptées).

60 % des recommandations formulées par la Division des investigations sont appliquées (85 % des recommandations sont acceptées).

Indicateurs de succès effectifs

50 % de toutes les recommandations ont été appliquées dans les 12 premiers mois.

58 % des recommandations ont été appliquées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions et 202 au cours de l'exercice considéré (70 % des recommandations acceptées).

67 % des recommandations formulées par la Division de l'audit sur des questions de maintien de la paix ont été appliqués par les missions, le Département des opérations de maintien de la paix et par d'autres départements tels que le Département des affaires politiques (99 % des recommandations publiées ont été acceptées).

2. Ressources humaines : occupation des postes^a

Catégorie	Effectifs autorisés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (en pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	101	81,5	19,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	42	28,9	22,8

^a Postes de temporaire.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	—	—	—	—
II. Objets de dépenses autres que les postes	17 734,0	15 314,7	2 419,3	13,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	522,7	247,2	275,5	52,7
Voyages	1 616,8	1 272,8	344,0	21,2
Installations et infrastructures	26,0	17,8	8,2	31,5
Transmissions	39,2	38,4	0,8	2,0

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Informatique	56,0	145,6	(89,6)	(160,0)
Fournitures, services et matériels divers	120,9	101,7	19,2	15,9
Total partiel (catégorie II)	20 115,6	17 138,2	2 977,4	14,8
Total brut (catégories I et II)	20 115,6	17 138,2	2 977,4	14,8

4. Analyse des variations¹

	Variation	
Assistance temporaire autre que pour les réunions	2 419,3	13,6 %

35. La variation apparaissant à cette rubrique est imputable au taux de vacance plus élevé dû aux retards intervenus dans le recrutement du personnel destiné à pourvoir les postes devenus vacants à la suite de démissions ou de promotions et à la difficulté de remplacer le personnel dans les missions en raison des conditions difficiles qui y prévalent et au fait que des postes de temporaire sont occupés par des fonctionnaires à une classe inférieure à la classe prévue.

	Variation	
Consultants	275,5	52,7 %

36. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par l'utilisation de compétences internes (pour l'audit du système de comptabilité des missions et la vérification du matériel appartenant aux contingents) et au report d'un certain nombre de projets à l'exercice 2007/08.

	Variation	
Voyages	344,0	21,2 %

37. Les économies réalisées à cette rubrique sont dues au fait que les deux cours de formation prévus à la Division de l'audit ont été regroupés en un cours de formation unique organisé en mai 2007 à Nairobi, Kenya, ainsi qu'au report de la retraite que la Division des investigations devait organiser à l'intention des enquêteurs résidents du fait qu'il était prévu de présenter à l'Assemblée générale un rapport sur les moyens de mener des investigations plus efficaces, traitant de la restructuration de la Division.

	Variation	
Informatique	(89,6)	(160,0 %)

38. La variation à cette rubrique s'explique par plusieurs raisons : a) les coûts plus élevés que prévus du matériel de visioconférence; b) l'acquisition de licences supplémentaires et l'augmentation des dépenses pour la maintenance du logiciel IDEA (extraction et analyse de données interactives) dans les missions de maintien

de la paix afin de leur permettre d'effectuer les tâches d'audit plus efficacement; c) des licences pour six ordinateurs portables dans les bureaux du BSCI de Nairobi et de Vienne; d) l'achat de quatre serveurs supplémentaires pour les bureaux du BSCI dans les missions de maintien de la paix, et d'un poste de travail pour l'investigation judiciaire.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	18,2	15,9 %

39. La variation apparaissant à cette rubrique est due au report de l'achat de matériel de sécurité pour la Division des investigations à Vienne en raison du déménagement temporaire des fonctionnaires à cause des travaux de désamiantage de leurs bureaux.

E. Bureau des affaires juridiques

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
1 753,5	1 303,7	9	7

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Réduction dans toute la mesure du possible, du nombre de cas où la responsabilité de l'Organisation est effectivement engagée dans le cadre d'opérations de maintien de la paix par rapport au nombre de demandes d'indemnisation dont elle est saisie.

Absence de cas dans lesquels le statut, les privilèges et immunités de l'Organisation ne sont pas maintenus dans le cadre des opérations de maintien de la paix, hormis les cas où il y est renoncé volontairement

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Les demandes émanant d'opérations de maintien de la paix d'un montant total de 1 643 000 dollars ont été réglées avec le montant effectif d'environ 273 000 dollars, représentant 17 % du montant demandé.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	8	7	8,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	—

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	924,1	1 053,3	(129,2)	(14,0)
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	743,0	176,1	566,9	76,3
Voyages	24,1	21,4	2,7	11,2
Installations et infrastructures	33,2	25,7	7,5	22,6
Transmissions	7,1	5,2	1,9	26,8
Informatique	19,0	19,0	—	—
Fournitures, services et matériels divers	3,0	3,0	—	—
Total partiel (catégorie II)	829,4	250,4	579,0	69,8
Total brut (catégories I et II)	1,753,5	1,303,7	449,8	25,7

4. Analyse des variations¹

	Variation	
Postes	(129,2)	(14,0 %)

40. La variation apparaissant à cette rubrique tient à l'augmentation des dépenses communes de personnel par rapport aux coûts standard utilisés pour la budgétisation et à la création par l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/246, de quatre postes permanents [2 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux par la réaffectation de ressources prévues pour des postes de temporaire (autre que pour les réunions)] pour lesquels aucun crédit n'était prévu.

	Variation	
Assistance temporaire autre que pour les réunions	566,9	76,3 %

41. La variation apparaissant à cette rubrique s'explique par la transformation de postes de temporaire (autre que pour les réunions) en postes permanents (voir par. 40 ci-dessus).

	Variation	
Voyages	2,7	11,2 %

42. La diminution des ressources est imputable au fait qu'il a fallu réaménager les priorités en ce qui concerne le programme de voyages car il a fallu fournir une assistance urgente à la MINUCI qui, pendant une longue période ne disposait pas d'un effectif complet de personnel du BSCI ainsi qu'au déplacement qu'il a fallu effectuer à Valence, Espagne pour négocier l'accord de siège avec le pays hôte et un accord technique avec le Gouvernement espagnol concernant l'établissement du site

secondaire de télécommunications pour l'ensemble des missions de maintien de la paix. Les dépenses effectives au titre des voyages ont été inférieures au montant prévu au budget du compte d'appui, lequel prévoyait des voyages à la MONUC et au BNUB.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructure	7,5	22,6 %

43. La variation à cette rubrique est imputable à la diminution des dépenses et à l'utilisation du stock existant de fournitures de bureau.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	1,9	26,8 %

44. La variation à cette rubrique s'explique par le fait que les dépenses au titre des transmissions ont, par erreur, été imputées sur les dépenses opérationnelles du budget ordinaire.

F. Département de l'information

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
445,0	451,4	2	2

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Déploiement des états-majors des opérations de maintien de la paix dans un délai de 30 à 90 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité	Objectif atteint. Le personnel essentiel pour l'information a été déployé à la Mission intégrée des Nations Unies à Timor-Leste (MINUT) nouvellement créée, dans un délai de 90 jours.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (en pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	—

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	370,5	392,4	(21,9)	(5,9)
II. Objets de dépenses autres que les postes				
Consultants	9,5	9,5	—	—
Voyages	52,7	43,2	9,5	18,0
Installations et infrastructures	1,0	1,0	—	—
Transmissions	2,9	2,9	—	—
Informatique	2,4	—	2,4	100,0
Fournitures, services et matériels divers	6,0	2,4	3,6	60,0
Total partiel (catégorie II)	74,5	59,0	15,5	20,8
Total brut (catégorie I et II)	445,0	451,4	(6,4)	(1,4)

4. Analyse des variations¹

	Variation	
Postes	(21,9)	(5,9 %)

45. La variation apparaissant à cette rubrique est imputable à l'augmentation des dépenses communes de personnel.

	Variation	
Voyages	9,5	18,0 %

46. La variation à cette rubrique est imputable au réaménagement du programme de voyages qui prévoyait des visites à la MINUL, à la MONUG et à la MINUEE, des voyages ayant été effectivement effectués au BINUCI, à la MINUT et à la FINUL, car il a fallu dispenser des conseils sur la mise en œuvre d'activités d'information au sein de ces missions, et également aux frais de déplacement de deux membres du personnel pour participer à un programme de formation à l'information, organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement.

	Variation	
Informatique	2,4	100,0 %

47. La variation à cette rubrique s'explique par le fait que le remplacement d'ordinateurs et d'imprimantes de bureau a été reporté à l'exercice 2007/08.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériels divers	3,6	60,0 %

48. La variation apparaissant à cette rubrique est essentiellement imputable à l'utilisation des installations de formation de la Base de soutien logistique des Nations Unies au lieu des locaux qu'il était prévu de louer. Les montants inscrits au budget au titre de la formation n'ont pas non plus été utilisés en raison de retards intervenus dans les achats.

G. Département de la gestion

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
51 083,5	50 683,1	172	7,8

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

L'enquête menée auprès des États Membres révèle que ceux-ci jugent favorablement les services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination.

Indicateurs de succès effectifs

Soixante-douze de ceux qui ont répondu à l'enquête distribuée à tous les représentants à la Cinquième Commission, ont donné une appréciation favorable.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Les conseils de la Liste donnent suite, dans les délais prescrits, à toutes les demandes d'avis et de représentation juridiques émanant du personnel (2004/05 : 97 %; 2005 : 100 %).

Les recours sont examinés par la Commission paritaire de recours dans un délai de 18 mois (2005 : 22 mois).

Les affaires disciplinaires sont traitées par le Comité paritaire de discipline dans un délai de 6 mois (2005 : 9 mois).

Indicateurs de succès effectifs

Tous les délais ont été respectés pour les 205 affaires traitées par les organes officiels, les délais variant selon l'organe concerné et le stade atteint dans la procédure. 101 des demandes reçues étaient de caractère non officiel et ne s'assortissaient pas d'un délai.

À compter du dépôt du recours jusqu'à la présentation du rapport sur ledit recours, les recours ont, en moyenne, été examinés par la Commission paritaire de recours dans un délai de 17 mois.

Les délais pour l'examen des affaires sur des questions de discipline sont passés de 9 à 11 mois.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Contributions

Présentation de l'état mensuel des contributions dans le mois suivant le mois considéré

Objectif atteint (des retards d'un à deux mois ont été enregistrés, par manque de personnel)

Présentation, à la fin d'août 2006, d'un rapport sur l'actualisation de la composition des catégories établies aux fins du financement des opérations de maintien de la paix pour la période 2007-2009

Objectif atteint. Sur la base du rapport du Secrétaire général (A/61/139/Add.1), l'Assemblée générale a, par sa résolution 61/243, approuvé les quotes-parts de financement des opérations de maintien de la paix pour la période 2007-2009

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des budgets, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés

Appréciation favorable de la qualité et de la présentation des rapports, comme il est indiqué dans les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/790, par. 12, A/60/809, par.13, A/60/852, par.14, A/60/869, par. 21, A/60/888, par.16, A/60/897, par. 20 et A/61/551, par. 5) et dans des déclarations officielles faites devant la Cinquième Commission par quatre délégations et deux groupes régionaux à la partie principale de la soixantième session et à la reprise de la soixantième session

Respect absolu de la date limite de présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences : soit 29 décembre 2006 pour les missions en cours soumises au cycle de planification budgétaire normal; 28 février 2007 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Objectif non réalisé. Neuf rapports pour des missions en cours qui étaient soumises au cycle de planification budgétaire normal ont été présentés le 1^{er} mars 2007 et quatre rapports présentés le 19 avril 2007; un rapport concernant les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, a été présenté le 13 avril 2007.

Division de la comptabilité

Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers des opérations de maintien de la paix

Objectif réalisé. Une opinion sans réserve a été émise et des paragraphes sur des questions prioritaires ont été ajoutés concernant la nécessité d'examiner le niveau élevé des économies sur/ou les annulations d'engagements de l'exercice précédent et les lacunes du système de gestion des biens durables et des articles consommables non utilisés.

Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois suivant la fin de l'exercice

Des états financiers préliminaires ont été présentés au Comité des commissaires aux comptes à la Conférence initiale d'audit le 4 octobre 2007. La série finale d'états financiers a été présentée le 29 octobre 2007 avec une liste de toutes les modifications apportées à la série préliminaire.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Trésorerie

Placements sûrs ayant un rendement cumulatif égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours (pour les placements en dollars des États-Unis) et à celui de l'EONIA (taux interbancaire européen) pour les placements en euro (références ONU)

Le taux de rendement des placements a été de 4,72 % contre 4,66 % pour le taux de référence. Les intérêts créditeurs versés au Département des opérations de maintien de la paix se sont élevés à 95 900 000 dollars, sur un solde quotidien moyen de 2,03 milliards.

Traitement de toutes les demandes de paiement dans un délai de deux jours ouvrables (cible pour 2005/06 : 100%)

Objectif atteint. Toutes les demandes de paiement ont été traitées dans un délai de deux jours ouvrables.

Service des contributions

Envoi des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions aux opérations de maintien de la paix dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions pertinentes par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité

18 communications ont été envoyées.

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à trois mois de dépenses

Objectif atteint. Les sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées ont été limitées à trois mois, sauf pour la MINURSO, l'UNFICYP et la MINUK par manque de fonds.

Division de la comptabilité

Traitement de toutes les demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents, dans les délais prescrits et conformément aux instructions communiquées par les États Membres

Objectif atteint. Les demandes de remboursements relatifs aux contingents et au matériel appartenant à ces derniers ont été traitées dans les délais prévus et conformément aux instructions de paiement reçues des États Membres.

Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs

Paie : 100 % des traitements ont été versés dans les délais fixés.

Versements à la cessation de service : 72 % ont été traités dans les 30 jours ouvrables.

Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs	Indemnité pour frais d'études : 86 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours ouvrables. Le nombre de demandes a augmenté de 5 % en raison de l'accroissement des effectifs des opérations de maintien de la paix. Factures des fournisseurs : 85 % traitées dans les 30 jours ouvrables. L'écart par rapport aux attentes est dû au retard dans l'informatisation du processus de remboursement des frais de voyage et dans d'autres améliorations des systèmes. Demandes de remboursement des frais de voyage : 97 % de ces demandes ont été traitées dans les 30 jours ouvrables.
--	--

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Division des services médicaux

Traiter le jour même toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions

Objectif atteint. Traité 621 demandes d'évacuation sanitaire émanant de diverses missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales et 1 040 demandes de classement médical d'urgence

Augmentation – de 3 000 en 2005/06 à 3 500 – du nombre de d'examen médicaux préalables et postérieurs aux missions, y compris concernant la santé mentale

Objectif atteint. 3 456 examens ont été pratiqués : 2 475 consultations infirmières, 256 examens dans le Service médical interne et 725 consultations de santé mentale ont été effectués.

Division des services opérationnels

Opinion favorable exprimée par le Département des opérations de maintien de la paix et les missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines

Appui régulièrement fourni au Département des opérations de maintien de la paix et aux opérations de maintien de la paix pour leur permettre de renforcer leur capacité de gestion des ressources humaines et suivi des actions entreprises

Opinion favorable exprimée par les missions au sujet de l'efficacité du système de contrôle des pouvoirs délégués en matière de ressources humaines

Deux missions de maintien de la paix ont exprimé par écrit une opinion favorable. En général, les missions apprécient le fait de pouvoir collaborer étroitement avec le Bureau de la gestion des ressources humaines pour préparer et effectuer un contrôle sur site.

Division de la valorisation des ressources humaines

Section des conditions d'emploi

Réalisation d'une étude sur l'indemnité de subsistance (missions) selon un cycle de 12 à 18 mois, comparé au cycle de 24 mois pour les années précédentes

Les taux de l'indemnité de subsistance ont été suivis de près. Sur la base des dates de révision des taux actuels, l'étude qui était réalisée dans les missions selon un cycle de 12 à 18 mois, est maintenant réalisée selon un cycle de

Les profils généraux d'emploi couvrent 80 % des postes de la catégorie du Service mobile, contre 60 % en 2005/06.	18 à 24 mois ou lorsque le besoin s'en impose (quand les missions en font la demande ou en cas de nouvelle mission). 83 % des profils généraux d'emploi présentés par le Département des opérations de maintien de la paix ont été établis sous leur forme définitive et les 17 % restants attendaient d'être présentés (6 %) ou devaient faire l'objet d'une dernière révision par le Département des opérations de maintien de la paix (11 %).
---	---

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents et des policiers seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives aux questions concernant le maintien de la paix.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section des archives et des dossiers

Maintien à 100 % du pourcentage des missions en cours de liquidation dont les archives sont accessibles au Siège à l'Organisation, aux États Membres et au public

Objectif atteint. Le transfert des archives de 2006-2007 des missions ayant liquidé leurs avoirs (ONUB, BUNUTIL, UNTOP) est achevé ou en cours. De plus, des conseils ont été dispensés à la MONUC.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Section des archives et des dossiers

40 % des missions de maintien de la paix se servent des directives, des outils et des normes techniques de gestion des dossiers, contre 5 % en 2003/04, 20 % en 2004/05 et 31 % en 2005/06.

80 % des missions en cours ont bénéficié directement de services consultatifs ou de formations; 100 % ont accès à des ressources en ligne telles que le *Guide pratique de l'archivage à l'intention des opérations de maintien de la paix et des spécialistes de l'archivage*.

Les normes en vigueur sont plus ou moins appliquées dans 40 % des opérations de maintien de la paix.

Division de l'informatique

Toutes les missions de maintien de la paix sont dotées dans une proportion de 99 % des infrastructures informatiques fournies par la Division (2004/05 : 99 %, objectif pour 2005/06 : 99 %).

Objectif atteint

Section des voyages et des transports

Réduction de 53 % du coût du transport des effets personnels des opérateurs militaires et des membres de la police civile (100 kg par personne) (2005/06 : aucune donnée disponible)

Objectif atteint (si l'on compare les rubriques correspondantes des dépenses de transport)

Appréciation positive des usagers des services de voyage et de transport dans les enquêtes réalisées auprès d'eux : 75 % jugent ces services satisfaisants, contre 70 % en 2005/06.

Objectif atteint. 75 % des usagers interrogés ont jugé les services en question satisfaisants.

Service des achats

Réduction de 10 % du nombre de demandes d'achat non traitées à la fin de l'exercice budgétaire (740 en 2005/06; 666 en 2006/07)

Au 30 juin 2007, il y avait 604 demandes d'achat non traitées au titre du compte d'appui, contre 740 au 30 juin 2006, soit une réduction de 18,3 %.

e) Le département de la gestion : ressources nécessaires

i) Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	102	88	11,8
Agents des services généraux et catégories apparentées	73	71	2,1

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

ii) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	20 849,7	26 309,7	(5 460,0)	(26,2)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 218,2	4 003,4	4 214,8	51,3
Consultants	3 548,0	2 253,1	1 295,9	36,5
Voyages	1 362,2	1 193,1	169,1	12,4
Installations et infrastructures	12 903,3	12 903,2	0,1	0,0
Transmissions	319,5	273,9	45,6	14,3
Informatique	2 661,6	2 484,1	177,5	6,7
Services médicaux	100,0	511,2	(411,2)	(411,2)
Services, fournitures et matériel divers	1 120,0	751,4	368,6	32,9
Total partiel (catégorie II)	30 233,8	24 373,4	5 860,4	19,4
Total brut (catégories I et II)	51 083,5	50 683,1	400,4	0,1

^a Y compris les dépenses de location et de modification des locaux qui sont administrés centralement par le Département de la gestion pour le compte de tous les départements et bureaux financés par le compte d'appui.

Postes	<i>Variation</i>	
	(5 460,0)	(26,2 %)

49. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par les dépenses d'assurance maladie après la cessation de service afférentes aux membres retraités du personnel de maintien de la paix, dont le montant a été réduit en partie parce que le taux de vacance effectif des postes d'administrateur et des agents des services généraux a été plus faible que prévu en raison de retards dans le recrutement et parce que les dépenses communes de personnel ont été moindres qu'on ne le prévoyait.

Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	<i>Variation</i>	
	4 214,8	51,3 %

50. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique par : a) des retards dans le recrutement, la réticence des candidats recommandés à accepter des postes de temporaire et la difficulté qu'il y a à trouver des candidats pour pourvoir ce type de poste lorsqu'il s'agit d'achats; et b) le report du recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à la Division de l'informatique, dû au fait que des problèmes liés à la passation des marchés ont retardé l'exécution des projets de gestion des contenus et de gestion de la relation client.

Consultants	<i>Variation</i>	
	1 295,9	36,5 %

51. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent pour l'essentiel : a) par la mise en service, en juillet 2007, du logiciel budgétaire intégré à la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, due au fait qu'il a fallu réviser les dépenses inscrites au budget de l'exercice 2006/07 à cause de problèmes juridiques liés au rachat du fournisseur recommandé précédemment par une nouvelle entreprise; et b) par des retards dans l'acquisition du progiciel de gestion des contenus et de gestion de la relation client, qui a entraîné le report de l'engagement de consultants aux fins de l'élaboration des systèmes d'application.

Voyages	<i>Variation</i>	
	169,1	12,4 %

52. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par l'annulation de voyages à la MONUC et à la FINUL, due aux conditions de sécurité aux dates de ces voyages, et au report à l'exercice 2007/08, par la Division du financement des opérations de maintien de la paix, de la formation du personnel de la MINUS à l'instrument de gestion financière.

Informatique	<i>Variation</i>	
	177,5	6,7 %

53. L'écart de 177 500 dollars enregistré à cette rubrique est dû essentiellement au fait que le coût effectif du logiciel budgétaire intégré a été moins important que prévu. De plus, il n'a fallu aucun matériel, pendant l'exercice budgétaire 2006/07, pour appuyer le projet de budgétisation intégrée.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(411,2)	(411,2 %)

54. Le dépassement de crédit à cette rubrique est dû au remplacement urgent, par la Division des services médicaux du Bureau de la gestion des ressources humaines, de son matériel radiologique, qui avait plus de 20 ans.

	<i>Variation</i>	
Autres services, fournitures et matériel	368,6	32,9 %

55. Les crédits réalisés à cette rubrique s'expliquent par le retard apporté à la mise en service des systèmes de budgétisation intégrée et de gestion de la relation client et par la non-utilisation des crédits prévus pour les licences et les services connexes.

H. Département de la sûreté et de la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Montant</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
2 265,9	2 112,5	12	8,3

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

Indicateurs de succès prévus

Application par les missions de maintien de la paix de la totalité des recommandations du Département de la sûreté et de la sécurité fondées sur les normes, politiques, directives, plans et procédures de sécurité et sur les examens de la gestion de la sécurité

Déploiement à partir du Siège, dans un délai de 48 heures, de l'ensemble du personnel chargé d'intervenir en cas d'imprévus

Indicateurs de succès effectifs

Sur les 222 grandes recommandations formulées par la mission d'aide en matière de sécurité dans ses rapports, 211 (soit 95 %) ont été acceptées par les missions de maintien de la paix et 104 ont été appliquées; 49 portant sur le long terme (notamment celles concernant la mise en place des dispositifs de sécurité des nouvelles missions et le transfert du siège de certaines missions) étaient en cours d'application au 30 juin 2007. Dix recommandations sont devenues caduques comme suite à l'évolution des conditions de sécurité ou pour des raisons opérationnelles. Sur les 48 recommandations adoptées qui n'ont pas été appliquées, 20 traitaient d'un projet lié à la création d'une base des Nations Unies à Valence (Espagne), qui n'a pas encore été approuvée par l'Assemblée générale. Au total, 163 recommandations ont été appliquées partiellement ou intégralement.

Aucun événement imprévu n'a exigé le déploiement de ce personnel au cours de l'exercice à l'examen.

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7	6	14,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	–

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Variation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 681,9	1 565,5	116,4	6,9
II. Objets de dépense autres que les postes				
Consultants	100,0	40,0	60,0	60,0
Voyages	433,1	485,3	(52,2)	(12,1)
Installations et infrastructures	6,0	4,9	1,1	18,3
Transmissions	26,9	16,8	10,1	37,5
Informatique	16,0	–	16,0	100,0
Services, fournitures et matériel divers	2,0	–	2,0	100,0
Total partiel (catégorie II)	584,0	547,0	37,0	6,3
Total brut (catégories I et II)	2 265,9	2 112,5	153,4	6,8

4. Analyse des variations¹

	<i>Variation</i>	
Postes	116,4	6,9 %

56. L'écart enregistré à cette rubrique est dû au retard apporté au recrutement d'un fonctionnaire.

	<i>Variation</i>	
Consultants	60,0	60,0 %

57. L'écart enregistré à cette rubrique est dû au fait qu'il a été recouru aux compétences internes plutôt qu'aux services de consultants extérieurs.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(52,2)	(12,1 %)

58. Le dépassement de crédit enregistré à cette rubrique est dû aux voyages qu'ont nécessité les préparatifs de la création de la MINUAD et de la MINURCAT et à l'évaluation des conditions de sécurité sur le site de la base des Nations Unies qu'il est proposé d'installer à Valence (Espagne).

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1,1	18,3 %

59. Les économies réalisées à cette rubrique sont dues au fait que les dépenses afférentes au matériel et aux fournitures de bureau ont été moindres que prévu.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	10,1	37,5 %

60. Les économies réalisées à cette rubrique sont dues au fait que les dépenses afférentes aux communications téléphoniques ont été moindres que prévu.

	<i>Variation</i>	
Informatique	16,0	100,0 %

61. Les crédits prévus à cette rubrique n'ont pas été utilisés parce que les ordinateurs de bureau et l'ordinateur portable pour lesquels des crédits étaient prévus dans le budget n'ont pas été achetés.

	<i>Variation</i>	
Autres services, fournitures et matériel	2,0	100,0 %

62. Le crédit ouvert à cette rubrique n'a pas été utilisés parce que les dépenses afférentes aux fournitures de formation ont été prises en charge par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

III. Activités du Service de formation et d'évaluation

Principales activités de formation menées par le service en 2006-2007

<i>Activité</i>	<i>Nombre de participants</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Cours de formation des officiers d'état-major des Nations Unies	31	Ukraine	Juillet 2006
Cours de formation des hauts responsables des missions des Nations Unies	21	Allemagne	Août 2006

<i>Activité</i>	<i>Nombre de participants</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Séminaire sur les modules de formation normalisée aux fins du perfectionnement de la police des Nations Unies	21	Chine	Septembre 2006
Séminaire des Nations Unies sur la reconstruction et le développement nationaux	8	Croatie	Octobre 2006
Séminaire de haut niveau des Nations Unies sur l'exploitation et les abus sexuels	32	États-Unis	Novembre 2006
Séminaire des Nations Unies sur les unités de police constituées	35	Italie	Novembre 2006
Cours de formation des hauts responsables des missions des Nations Unies	20	Suède	Novembre 2006
Séminaire de groupes d'experts sur les jeunes	12	Namibie	Novembre 2006
Cours de formation des Nations Unies à l'intention des instructeurs militaires et de la police	31	Kenya	Mars 2007
Cours de formation des hauts responsables des missions des Nations Unies	24	Nigéria	Mars 2007
Cours de formation des Nations Unies à l'intention des instructeurs militaires et de la police	49	Uruguay	Avril 2007
Séminaire du Centre de formation intégrée des missions	43	BSLB	Avril 2007
Cours de formation des instructeurs du Centre de formation intégrée des missions	18	BSLB	Avril 2007
Cours de préparation des hauts responsables avant leur entrée en fonctions	19	États-Unis	Avril 2007
Cours de formation des Nations Unies à l'intention des instructeurs militaires et de la police	31	Ukraine	Mai 2007
Cours de planification logistique des Nations Unies	63	Philippines	Juin 2007
Cours de formation des hauts responsables des missions des Nations Unies	25	Kenya	Juin 2007
Séminaire de formation des instructeurs de police francophones	19	Sénégal	Juin 2007
Atelier de formation des instructeurs en matière d'égalité des sexes	12	République dominicaine	Juin 2007
Conférences et exposés faits à l'occasion de cours ou de séminaires de formation au maintien de la paix	1 089	Multiples	Année 2006/07
Participation à des exercices internationaux de maintien de la paix	780	Multiples	Année 2006/07
Perfectionnement de la formation nécessaire à l'élaboration de programmes de formation	136	Multiples	Année 2006/07
Cours de formation préalables au déploiement et à l'entrée en fonctions	296	Multiples	Année 2006/07
Mises à jour et traduction en français de publications des Nations Unies relatives à la formation	s. o.	Multiples	Année 2006/07
Missions de formation à l'évaluation avant et après déploiement	259	Multiples	Année 2006/07

<i>Activité</i>	<i>Nombre de participants</i>	<i>Lieu</i>	<i>Période</i>
Visites de validation de formations auprès des États Membres et des organisations régionales	60	Multiples	Année 2006/07
Communications avec les États Membres au sujet de la formation	82	Multiples	Année 2006/07
Formation des membres du personnel du DOMP et du Département de l'appui aux missions aux activités d'appui	312	Multiples	Année 2006/07

Toutes les activités de formation au maintien de la paix demandées par les États Membres ont été menées.

IV. Modifications à apporter au financement des ressources approuvées du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les exercices allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

État financier du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

63. Au paragraphe 54 de sa résolution 61/279, l'Assemblée générale a décidé de ne pas transférer le montant de 13 790 000 dollars représentant l'excédent du Fonds de réserve des opérations de maintien de la paix et de se pencher à nouveau sur la question lorsqu'elle examinerait le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice clos le 30 juin 2007. L'annulation de ce transfert a entraîné un déficit de financement du compte d'appui pour l'exercice 2006/07 d'un montant de 13 790 000 dollars.

64. Dans sa résolution 60/268, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice 2006/07, d'un montant de 183 187 000 dollars et a décidé de financer ce montant conformément aux mécanismes de financement du compte d'appui qu'elle a approuvés. Par la suite, dans ses résolutions 60/283 du 7 juillet 2006 et 61/244, 61/246 et 61/250 A du 22 décembre 2006, elle a approuvé l'inscription au compte d'appui de ressources supplémentaires d'un montant total de 5 830 400 dollars. Compte tenu de la date de l'adoption des résolutions 60/283, 61/244, 61/246 et 61/250 A, ces ressources supplémentaires n'ont pas été réparties entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.

65. Sur les 183 187 000 dollars dont l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui pour l'exercice 2006/07, 177 695 400 dollars ont été dépensés et la part inutilisée s'élève donc à 5 491 600 dollars.

66. Au 30 juin 2007, les recettes accessoires créditées au compte d'appui s'élevaient à 2 832 000 dollars (2 716 000 dollars d'intérêts créditeurs et 116 000 dollars d'autres recettes) et les réductions ou annulations d'engagements d'exercices antérieurs à 1 569 000 dollars. Des ajustements sur exercice antérieur d'un montant de 2 642 000 dollars étant venus s'inscrire en déduction de ces montants, le solde de la rubrique Recettes accessoires et ajustements à cette date s'élève donc à 1 759 000 dollars.

Financement du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

67. À l'alinéa b) du paragraphe 56 de sa résolution 61/279, l'Assemblée générale a décidé que les 7 097 000 dollars d'excédent du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix par rapport à son montant autorisé pour l'exercice clos le 30 juin 2006 seraient déduits des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

68. Conformément à une décision que l'Assemblée générale avait prise antérieurement dans sa résolution 60/268, un montant de 2 014 000 dollars, compris dans ces 7 097 000 dollars, avait déjà été prélevé pour financer les dépenses à imputer sur le compte d'appui durant l'exercice 2006/07 et on ne pouvait donc pas s'en servir pour financer les dépenses à imputer sur le compte durant l'exercice 2007/08. D'où un déficit de 2 014 000 dollars pour 2007/08.

Sources de financement utilisables pour réduire les déficits des exercices 2006/07 et 2007/08

69. Antérieurement à l'exercice 2000/01, les résolutions de l'Assemblée générale relatives au financement des dépenses à imputer sur le compte d'appui ne tenaient pas pleinement compte des intérêts créditeurs et recettes accessoires, des ajustements sur exercice antérieur et des réductions ou annulations d'engagements d'exercices antérieurs crédités sur le compte, qui n'ont donc pas été déduits de son solde. Leur montant pour les exercices budgétaires 1996/97 à 1999/00, qui s'élève à 2 138 000 dollars, peut donc être utilisé pour financer les dépenses à imputer sur le compte d'appui.

70. Au 30 juin 2007, l'excédent du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix par rapport à son montant autorisé s'élevait à 11 968 000 dollars. Comme il faut déduire de ce montant le montant de 5 083 000 dollars utilisé pour financer les dépenses à imputer sur le compte d'appui durant l'exercice 2007/08, il restait donc à cette date un montant de 6 885 000 dollars pour financer ces dépenses. Sur ce montant, 6 415 100 dollars peuvent être utilisés pour combler les déficits de financement de 2006/07 et 2007/08. Le reste, soit 469 900 dollars, peut être utilisé pour financer les dépenses à imputer sur le compte d'appui durant l'exercice budgétaire 2008/09.

Propositions concernant l'utilisation des montants disponibles pour financer le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

71. Afin de combler le déficit de financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour 2006/07 et 2007/08, il est proposé :

a) De combler le déficit de financement du compte d'appui pour 2006/07 (13 790 000 dollars) en utilisant le solde inutilisé de 5 491 600 dollars de 2006/07, le solde des recettes accessoires de 2006/07 (1 759 000 dollars), le solde du compte d'appui pour les exercices 1996/97 à 1999/00 (2 138 000 dollars) et une partie de

l'excédent du fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix par rapport à son montant autorisé au 30 juin 2007 (4 401 400 dollars);

b) De combler le déficit de financement du compte d'appui pour 2007/08 (2 014 000 dollars) en se servant d'un montant équivalent de l'excédent du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix par rapport à son montant autorisé au 30 juin 2007;

c) D'affecter au financement du compte d'appui pour l'exercice 2008/09 le montant de 469 600 dollars représentant le solde de l'excédent du fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix pour 2006/07.

72. Les déficits de financement et les sources de financement disponibles sont récapitulés dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3

Déficit de financement et sources de financement utilisables

(En dollars des États-Unis)

	2006/07	2007/08	Total
A. Déficit de financement	13 790 000	2 014 000	15 804 000
B. Sources de financement utilisables pour réduire ce déficit :			
Solde inutilisé de 2006/07	(5 491 600)		(5 491 600)
Intérêts créditeurs et recettes accessoires de 2006/07	(1 759 000)		(1 759 000)
Solde du compte d'appui pour les exercices 1996/97 à 1999/00	(2 138 000)		(2 138 000)
Excédent du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix au 30 juin 2007	(4 401 400)	(2 014 000)	(6 415 400)
C. Total (A - B)	—	—	—

V. Mesures que l'Assemblée générale devra prendre

73. Les mesures que l'Assemblée générale devra prendre sont les suivantes :

a) Décider de ne pas transférer le montant de 2 014 000 dollars compris dans le montant de 7 097 000 dollars visé dans la résolution 61/279, qui correspond à l'excédent du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix par rapport à son montant autorisé et qui devait être utilisé pour financer le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2007/08;

b) Affecter au financement du compte d'appui pour l'exercice 2006/07 un montant total de 13 790 000 dollars, qui comprend le solde inutilisé de 5 491 600 dollars et les recettes accessoires de 1 759 000 dollars se rapportant à l'exercice 2006/07, le solde du compte d'appui pour les exercices 1996/97 à 1999/00, soit 2 138 000 dollars, et 4 401 400 dollars provenant de l'excédent du Fonds de réserve par rapport à son montant autorisé pour l'exercice clos le 30 juin 2007;

c) Affecter au financement du compte d'appui pour l'exercice 2007/08 un montant de 2 014 000 dollars provenant de l'excédent du Fonds de réserve par rapport à son montant autorisé pour l'exercice clos le 30 juin 2007;

d) Affecter au financement du compte d'appui pour l'exercice 2008/09 le montant de 469 600 dollars, qui correspond au reste du solde de l'excédent du Fonds de réserve par rapport à son montant autorisé pour l'exercice clos le 30 juin 2007.
